



**Extrait du procès-verbal de la réunion tenue le 9 juin 2016  
du conseil d'administration  
du Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre**

La résolution qui suit confirme l'acceptation par les membres du conseil d'administration du COBALI, à appuyer la Coalition pour une navigation responsable et durable, pour une démarche auprès du gouvernement fédéral pour une modification de la loi concernant la navigation pour, entre autres, proposer que la province et les municipalités aient davantage de pouvoir dans ce créneau.

**Résolution 2016-06-06**

**Il est proposé par M. Jérémie Gravel, appuyé par M. Gaétan Guindon, et résolu à l'unanimité, que le COBALI appui la Coalition pour une navigation responsable et durable dans ses démarches à l'échelle canadienne pour faire modifier la loi fédérale sur la navigation pour avoir des règles spécifiques pour la navigation de plaisance versus la navigation commerciale et de donner des pouvoirs aux provinces et aux municipalités dans l'application de ces règles qui reflèteront les caractéristiques et tolérances environnementales des plans d'eau découlant de données scientifiques.**

Janie Larivière  
Directrice générale

10 juin 2016